



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 7 août 2019

Appel à projets Les approches globales pour limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que l'Agence Française pour la Biodiversité, ont lancé l'appel à projets de recherche innovation ou de recherche action : **« Les approches globales pour limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : coupler le préventif et le curatif au sein des filières, des agriculteurs jusqu'aux consommateurs ».**

Cet appel, dont la dotation financière prévisionnelle est de l'ordre de 2,5 millions d'euros, est financé à partir des crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses affectés à l'Agence française de la biodiversité (AFB) afin d'appuyer les actions du plan Écophyto 2+.

La protection intégrée des cultures, le projet agro-écologique pour la France et le plan Ecophyto 2+ promeuvent des approches préventives des épidémies plutôt que des approches curatives. Toutefois la vision et les métriques associées permettant une approche globale explicite privilégiant les actions préventives et n'utilisant des méthodes curatives qu'en dernier recours font encore largement défaut. C'est à cette limite que cet appel s'attelle et les projets lauréats devront permettre d'y remédier en s'appuyant, si nécessaire, sur les leviers des filières et des territoires.

La date limite de dépôt des lettres d'intention est fixée au 28 octobre 2019 minuit.

Des renseignements complémentaires et le texte de l'appel à projet sont disponible sur le sur le portail EcophytoPIC : <http://www.ecophytopic.fr/tr/appels-%C3%A0-projets-ecophyto/appels-%C3%A0-projets-ecophyto/appel-%C3%A0-projets-de-recherche-innovation-ou-de>



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

